



REGISTRE des DELIBERATIONS
Du BUREAU SYNDICAL du 17 Septembre 2024
DELIBERATION N° 2024-67

OBJET : Gestion déléguée du Fonds Chaleur – Attribution de subventions pour la réalisation d'études et de travaux de chaleur renouvelable.

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 du mois de Septembre le Bureau Syndical du Territoire d'Energie SMEG GARD dûment convoqués le 04 Septembre 2024, s'est réuni à 9 heures 30 dans la salle de réunion du Territoire d'Energie GARD SMEG, sous la présidence de Monsieur Aimé CAVAILLE, 1er Vice-Président du Syndicat, le Président étant empêché.

M. Christophe ZARAGOZA est élu est Secrétaire de Séance.

Délégués	Communes	P	A	Procuration
Roland CANAYER	MOLIERES CAVAILLAC			
Aimé CAVAILLÉ	ALES			
Joseph BLANCHER	LES PLANS			
Annick CHOPARD	VAUVERT			
Lionel JEAN	CORCONNE			
Frédéric ESCOJIDO	NIMES			
François ABBOU	PEYROLLES			
Jean-Luc CHAPON	UZES			
Elián PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET			
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE			
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD			
Christophe ZARAGOZA	LEDENON			
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE			
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME			
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN			
Jack VERRIEZ	MIALET			
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF			
Frédéric FORTE	FOURNES			
Nathalie FABIE	ST SIFFRET			
Aline BASTIDA	GARONS			
Maurice BLACHAS	GENERAC			
Démissionnaire	ST PRIVAT DES VIEUX			
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE			
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT			
Démissionnaire	ANDUZE			
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE			
Christian ANDRE	CAVEIRAC			

P = présent - A = absent -excusés - Pro = procuration

Nombre de Membres en exercice	:	25
Nombre de Membres présents	:	16
Nombre de votes exprimés	:	16

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Monsieur Le Président rappelle que par délibération n° 2024-10 du 05 Mars 2024, le Bureau Syndical a décidé d'accepter le principe de gestion déléguée des fonds de l'ADEME par le Syndicat et a autorisé Monsieur Le Président à signer la convention n° 240CD 0013 confiant la gestion des Fonds de l'ADEME au TE GARD SMEG.

**Gestion déléguée du Fonds Chaleur – Attribution de subventions pour la réalisation d'études
et de travaux de chaleur renouvelable – PAGE 2**

L'instruction technique et économique des projets faisant l'objet d'une demande d'aide au titre du Fonds Chaleur se déroule au sein d'une commission d'attribution des aides composée du TE GARD SMEG et de l'ADEME. Il est précisé que l'ADEME reste seul décisionnaire dans l'attribution des aides.

Les dossiers ci-après sont finalisés et ont été approuvés par l'ADEME, lors de la commission d'attribution des aides qui s'est tenue le 25 Juin 2024.

Il est proposé aux membres du Bureau Syndical de valider leur financement :

Noms bénéficiaires	Nature des opérations	Montant éligible à subvention	Subvention
Commune de Durfort	Etude de faisabilité géothermie	7 865,00 €	6 929,00 €
Centre Accueil YMCA	Etude de faisabilité géothermie	5 900,00 €	4 720,00 €
Commune de St Victor La Coste	Etude de faisabilité géothermie	5 900,00 €	4 720,00 €
Gédi Bois – CCB	Etude de faisabilité biomasse chaufferie et séchoir	5 900,00 €	4 130,00 €
Commune de Bagnols Sur Cèze	Etude de faisabilité géothermie	28 575,00 €	22 860,00 €
SCI GRECO	Chaufferie granulés	25 974,10 €	11 130,00 €
Commune de Montfrin	Installation géothermique groupe scolaire	287 100,00 €	54 165,40 €
Gîtes Fanny	Chaufferie biomasse	46 874,00 €	14 421,10 €
SCI Rasclauso	Chaufferie biomasse	49 924,80 €	13 776,00 €
Commune de Domazan	Chaufferie granulée pour la mairie	26 800,00 €	12 584,04 €
Arcadie SA	Installation géothermique pour nouveau bâtiment	857 026,00 €	140 972,80 €
TOTAL		1 347 838,90 €	289 771,34 €

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

- **VALIDE** le financement des opérations présentées ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires cette décision.


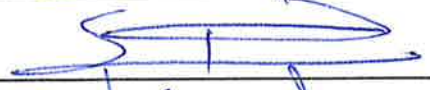
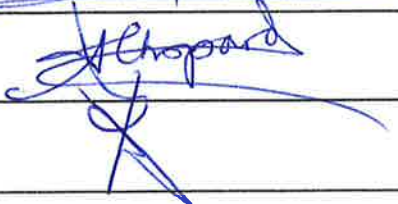






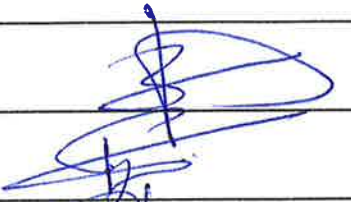


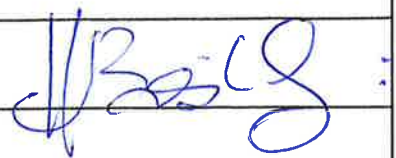

Fait et délibéré le jour, mois et ans susdits.

Pour le Président et par délégation,



**Aimé CAVAILLE
1er Vice-Président du SMEG**



**REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 17 SEPTEMBRE
SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG**

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Roland CANAYER	Président du TE GARD - SMEG	
Aimé CAVAILLÉ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Joseph BLANCHER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Annick CHOPARD	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Frédéric ESCOJIDO	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABBOU	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Luc CHAPON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Elian PETITJEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Maxime COUSTON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DELEUZE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Paul BOYER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jack VERRIEZ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christian ANDRÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Aline BASTIDA	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Maurice BLACHAS	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles COLOMBIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Nathalie FABIÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	

REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 17 SEPTEMBRE 2024
SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Lucas FAIDHERBE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Frédéric FORTÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Sébastien KUBANI	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles TRINQUIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	